



NIGER

NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS SUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES AU NIGER

Thème principal :

Quelles actions pour transformer les systèmes alimentaires, moderniser le monde rural et améliorer l'état nutritionnel des nigériens en relation avec l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) ?

SOMMAIRE

I. CONTEXTE	2
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE	3
III. DIAGNOSTIC DES SYSTEMES ALIMENTAIRES : ATOUTS ET DEFIS	5
III.1 LES ATOUTS	5
III.2 LES DEFIS.....	7
IV. LES VOIES VERS LES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES.....	9
IV.1 AMELIORER LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DES SYSTEMES ALIMENTAIRES.	9
IV.2 IMPULSER DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET LEGISLATIVES ASSORTIES D'ACTES FACILITANT LEUR OPERATIONNALISATION.....	9
IV.3 PROMOUVOIR LES CHAINES DE VALEURS PRIORITAIRES DES PRODUITS ALIMENTAIRES A FORT POTENTIEL NUTRITIONNEL ET COMMERCIAL	10
IV.4. RENFORCER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION POUR DES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES	12
IV.5 PROMOUVOIR ET RENFORCER LA VULGARISATION ET L'APPUI-CONSEIL AGRICOLES.	12
IV.6 SOUTENIR LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE ET DU RELEVEMENT.	12
IV.7 RENDRE DISPONIBLE DES DONNEES STATISTIQUES DE QUALITE ET RENFORCER LES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE SUIVI-EVALUATION SECTORIELS.....	13
V. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES POUR DES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES, RESILIENS, EQUITABLES, PROTECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBLES A LA NUTRITION AU NIGER.....	14
V.1 ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT.....	14
V.2 ENGAGEMENT DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	17
V.3 ENGAGEMENTS DU SECTEUR PRIVE.....	18
V.4 ENGAGEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS	18

I. CONTEXTE

Le Niger est un vaste pays de 1 267 000 km² dont l'économie reste dominée par le secteur rural/primaire (agriculture, élevage, forêt et pêche), essentiellement agropastoral qui emploie 80% de la population. Avec un poids moyen de 35,6% du PIB, ce secteur a contribué à la croissance économique pour 2,2 points de pourcentage au cours de la dernière décennie. Cependant, il contribue très peu à l'essor du secteur secondaire du fait de la faiblesse des activités de transformation des produits agricoles. De même, le déficit de la balance commerciale est beaucoup plus lié à l'importation des produits agricoles dominés par les aliments à forte valeur calorique (riz, produits de la minoterie, lait et dérivés, matières grasses et huiles de cuisine, sucre et sodas).

Les principaux atouts pour le développement de l'Agriculture au Niger comprennent des zones agroécologiques à haut potentiel pour les productions agro-sylvo-pastorales, la forte diversité biologique naturelle, le potentiel animal et halieutique important et l'existence des filières aux avantages comparatifs réels, ainsi que le potentiel hydrique et solaire.

Cependant, les récurrents chocs (climatiques, sécuritaires, sanitaires...) fragilisent l'Agriculture et le système alimentaire¹, exposant ainsi les populations du Niger à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition dans un contexte de forte croissance démographique. Ainsi, en moyenne annuelle, plus de 2 millions de nigériens sont affectés par l'insécurité alimentaire et plus de 3 millions sont à risque d'insécurité alimentaire². En 2020, La proportion des femmes âgées de 19-49 ans ayant atteint la diversité alimentaire minimale³ durant la période de relative disponibilité alimentaire est de 52% contre seulement 10% chez les jeunes enfants de 6-23 mois⁴ (Tableau 1).

En matière de nutrition, avec des niveaux des malnutritions (chronique et aigue) supérieurs aux normes de l'OMS, le Niger perd chaque année près de 7,1 % du PIB du fait des conséquences cumulées des effets de la sous nutrition⁵.

1 Le système alimentaire est constitué de la chaîne d'approvisionnement alimentaires (production, stockage/transformation, transport /commercialisation et consommation), les environnements alimentaires (disponibilité, accessibilité physique et financière, gestion des prix, publicité) et les demandeurs et choix des consommateurs. Il inclut les divers acteurs et leurs interactions, ainsi que des facteurs externes qui interagissent avec le système de la production à la consommation.

2 Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (octobre-novembre 2018).

3 La diversité alimentaire minimale chez la femme de 15-49 ans est atteinte lorsqu'elle consomme sur les dernières 24 heures cinq groupes ou plus d'aliments sur 10 groupes préalablement identifiés. Ces groupes sont : (1) les céréales, tubercules et racines ; (2) les légumineuses ; (3) les noix et graines ; (4) le lait et ses dérivés ; (5) les produits carnés ; (6) les œufs ; (7) les légumes feuilles, (8) les fruits et autres légumes riches en vitamine A ; (9) les autres légumes et ; (10) les autres fruits et légumes.

4 La diversité alimentaire minimale est atteinte chez l'enfant de 6-23 mois lorsqu'il consomme, sur les dernières 24 heures précédant l'enquête, des aliments appartenant à au moins cinq groupes d'aliments distincts sur huit groupes. Les huit groupes sont : (1) le lait maternel ; (2) les céréales, tubercules et racines ; (3) les légumineuses et noix ; (4) le lait et ses dérivés ; (5) les produits carnés ; (6) les œufs ; (7) les fruits et légumes riches en vitamine A et ; (8) Autres fruits et légumes.

5 Étude sur le Coût de la faim en Afrique (COHA), incidence sociale et économique de la malnutrition chez l'enfant au Niger, 2018.

Tableau 1 : Proportion (%) et Effectifs (n) des femmes de 15-49 ans et des enfants de 6-23 mois⁶ ayant atteint la diversité alimentaire minimale par région

Strate	Effectif Femmes de 15 à 49 ans	N	Diversité alimentaire des femmes de 15 à 49 ans % [IC 95 %]	Effectif Enfant de 6 à 23 mois	N	Diversité alimentaire des enfants de 6 à 23 mois % [IC 95%]
Agadez	595	346	58,2 [44,8-68,7]	273	63	25,6[16,4-37,6]
Dosso	670	207	30,9 [22,9-40,2]	235	6	3,3[1,4-7,5]
Maradi	568	156	27,5 [17,4-40,5]	269	19	6,7[2,5-16,5]
Tahoua	706	400	56,7 [48,6-64,4]	292	51	18,2[12,4-25,9]
Tillabéri	778	358	46 [35,8-56,6]	314	21	5,3[3,1-9,0]
Zinder	5156	2750	53,3 [50,0-56,7]	2455	139	5,7[4,5-7,3]
Niamey	625	442	70,7 [61,4-78,6]	161	40	25,5[18,0-34,8]
National	9098	5187	52,2 [48,6-56,8]	3999	339	9,5[7,5-11,9]

Le système alimentaire du Niger se caractérise par une faible productivité agricole et une plus grande dépendance aux aliments de base (céréales, tubercules et racines). Les ménages affectent également une part importante de leur budget à l'alimentation et consomment nettement moins de protéines animales et de fruits et légumes. Des approches systèmes durables de l'alimentation, avec des explorations régulières sur l'évolution et le fonctionnement de ce système alimentaire, permettront d'assurer sa transformation et de disposer d'une alimentation saine sur toute l'année.

Compte tenu de la lenteur des progrès accomplis dans l'amélioration de la productivité des systèmes de production alimentaire, il est urgent de mettre en place des investissements nécessaires pour construire des systèmes alimentaires durables au Niger, plus résilients et sensibles à la nutrition. C'est dans cette optique que s'inscrit l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies pour la tenue d'un Sommet sur les systèmes alimentaires afin d'accélérer les transformations pour la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

La préparation de ce sommet s'est faite à travers des concertations des parties prenantes multiples dont les résultats et recommandations alimentent la présente note qui met un accent sur les voies vers des systèmes alimentaires durables au Niger, ainsi que les engagements du pays pour y parvenir d'ici 2030. Ces voies vont s'aligner avec les cadres de politiques et stratégies nationaux. La Note de synthèse présente également les engagements du gouvernement et des parties prenantes pour leur opérationnalisation au cours des 10 prochaines années.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La préparation du Sommet sur les Systèmes Alimentaires est une opportunité pour le Niger de renforcer les systèmes alimentaires dans l'objectif d'accélérer la réduction de la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Aussi, afin de mieux appréhender les défis et les atouts des systèmes alimentaires actuels et d'identifier des voies vers des systèmes plus durables, une note conceptuelle a été élaborée dès le début processus pour engager et guider les acteurs sur les réflexions à mener à travers des concertations multipartites au niveau central et dans les régions du Niger.

⁶ Rapport 2020, Enquête SMART Niger, adapté par la PNIN, Diffa pas renseigné à cause de la qualité de ses données.

Les concertations, organisées en trois étapes, visent à recueillir les avis de l'ensemble des parties prenantes (Gouvernement, partenaires bilatéraux et multilatéraux, organisations du secteur privé, organisations paysannes et de la société civile).

Étape 1 : Lancement de l'engagement national dans le Sommet sur les systèmes alimentaires. Au cours de cette étape, les acteurs ont été sensibilisés sur les concertations et le sommet sur les systèmes alimentaires. Les thématiques identifiées dans la note conceptuelle ont été partagées et les acteurs ont été encouragés à contribuer aux réflexions. Une première analyse a été faite pour relier les cinq (5) objectifs ou pistes d'action du sommet aux principaux cadres politiques et stratégiques de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, en particulier l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens). Les thématiques proposées dans la note conceptuelle initialement élaborée ont aussi été alignées à ces cadres afin de dégager les gaps des sujets non pris en compte pour les inclure dans les discussions lors des dialogues multi acteurs ou concertations.

Étape 2 : Recherches / Analyses approfondies à tous les niveaux. À cette étape, l'évaluation des systèmes alimentaires a été réalisée suivant une méthodologie standardisée développée par le Centre d'Investissement de la FAO et le Centre de coopération Internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) avec l'appui de l'Union Européenne. Des notes d'information ont été élaborées pour combler des lacunes d'information sur le commerce extérieur et international⁷ et les indicateurs d'évaluation des performances des systèmes alimentaires⁸. Des échanges multiformes ont été menés avec les acteurs des diverses parties prenantes à travers des concertations organisées sous forme de webinaires, conférence et ateliers permettant de recueillir les avis et propositions des acteurs. Il s'agit de l'analyse de l'état actuel des systèmes alimentaires, la situation souhaitée au cours des dix (10) prochaines années, les atouts existants pour y arriver et les réformes et investissements requis pour induire les transformations souhaitées.

Étape 3 : Consolidation des intentions et engagements. Les réflexions et conclusions de l'étape 2 ont été synthétisées et des recommandations sont formulées. Au total Sept (7) concertations dont trois (3) soutenues par le Gouvernement aux niveaux régional et national et quatre (4) indépendantes, totalisant 1 600 participants, ont été organisées. Elles se sont déroulées dans une démarche participative et inclusive.

Toutes ces concertations ont permis d'alimenter chacune des trois étapes susmentionnées et de rédiger la présente Note de Synthèse. Des experts et personnes ressources ont été mis à contribution pour appuyer et affiner les réflexions des acteurs et leurs propositions et recommandations. Une triangulation des résultats des concertations, des points de vue des personnes-ressources et une revue documentaire a permis de finaliser la note de synthèse sur les voies de transformation du système alimentaire pour une alimentation saine. Les résultats du Pré-sommet tenu à Rome du 23 au 26 Septembre 2021 ont été également pris en compte dans cette version validée de la note de synthèse des concertations nationales.

⁷ HC3N/INS. Note d'information. Améliorer le fonctionnement des systèmes alimentaires grâce au commerce extérieur alimentaire au Niger. Rapport PNIN N° 13, août 2021.

⁸ HC3N/INS. Note d'information. Évaluation des Performances des Systèmes Alimentaires au Niger par la Diversité Alimentaire chez les femmes âgées de 15-49 ans. Rapport PNIN, N° 14.

III. DIAGNOSTIC DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES : ATOUTS ET DÉFIS

III.1 Les atouts

L'alternance démocratique intervenue le 02 avril 2021 a déclenché la redéfinition des axes prioritaires du développement économique. Ces axes tiennent compte des engagements de campagne du président de la République qui sont déclinés en sept grands axes d'orientation de l'action gouvernementale à l'horizon 2025. Il s'agit de : (i) sécurité et quiétude sociale ; (ii) bonne gouvernance et consolidation des institutions républicaines ; (iii) développement du capital humain ; (iv) modernisation du monde rural ; (v) Développement des infrastructures économiques ; (vi) exploitation des potentialités économiques et ; (vii) Solidarité et inclusion socio-économique des catégories vulnérables. Ces sept priorités sont interreliées entre elles et ont toutes des implications directes ou indirectes sur les systèmes alimentaires⁹.

L'existence d'un environnement favorable sur le plan de la vision stratégique et des politiques de développement en lien direct avec les systèmes alimentaires.

Sur la base des expériences passées en matière de gestion des crises alimentaires, le Niger a élaboré la Stratégie de sécurité alimentaire, nutritionnelle et de développement agricole durables ou « Initiative 3N », les Nigériens Nourrissent les Nigériens. Cette stratégie qui allie investissement structurant et réponse aux chocs est devenue un modèle d'inspiration dans la sous-région. Elle est notamment opérationnalisée à travers des programmes sous-sectoriels en matière de grande et petite irrigation individuelle et communautaire, la protection de l'environnement, la récupération et aménagement des terres, le soutien et encadrement techniques des producteurs pour accroître les rendements. Le bilan de 10 ans de sa mise en œuvre a révélé des progrès encourageants en matière de productions irriguées, pluviales et animales.

Les mises à jour de politiques, stratégies et programmes sous-sectoriels s'inscriront dans le cadre des agendas internationaux (Agenda 2030 des Nations Unies) et régionaux (Agenda 2063 de l'Union Africaine, vision 2020 de la CEDEAO). A l'instar de plusieurs autres membres des Nations Unies, le Niger, s'est doté de sa revue stratégique nationale « *Faim Zéro* » pour l'atteinte de l'ODD2 : « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ».

Des mécanismes et outils de prévention et de gestion de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle pour les situations de vulnérabilité aiguë et chronique ont aussi été mis en place à travers un Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires au début des années 90. Beaucoup de résultats physiques ont été obtenus en matière d'amélioration de la productivité des systèmes de production et la résilience des communautés face aux chocs. La mise en œuvre du Nexus Urgence-Développement-Paix offre une grande opportunité. Un accent particulier est mis sur le renforcement des capacités des acteurs en charge de la prévention et gestion des conflits ruraux et de sécurisation des ressources foncières. De plus les actions de relèvement des communautés ainsi que de réhabilitation et de relance du développement des zones en situation de conflits et post conflits sont en train d'être amplifiées par la mobilisation des acteurs (étatiques, non étatiques, humanitaires,

⁹ Philipp Heinriks. Transformations des systèmes alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Rapport Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. INTPA- SWAC/OCDE meeting, 26 mai 2021. https://www.oecd.org/fr/csao/cartes/Food-systems-Sahel-West-Africa-2021_FR.pdf

développement, sécurité). Le Niger est également membre de l'Alliance Sahel, une coalition internationale d'appui aux pays sahéliens touchés par la crise sécurités.

La Politique Nationale de Population (PNP) a été adoptée en conseil des Ministres en Août 2019¹⁰. Sa mise en œuvre intégrale permettra la capture du dividende démographique, en agissant sur l'accélération de la transition démographique, le développement humain et l'emploi.

Existence d'un cadre favorable à la diversification progressive des transactions commerciales alimentaires

Ce cadre de diversification repose principalement sur l'appartenance du Niger à des zones de facilitation des échanges économiques. Ces zones comprennent : (i) la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf) ; (ii) la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) ; (iii) l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ; (iv) la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le Niger s'ouvre également au commerce international hors de la région africaine¹¹ pour les produits transformés comme le lait et ses dérivés et le riz. Il est également intégré dans le système de préférences généralisées (SPG) de l'UE¹².

Les perspectives de l'agriculture irriguée grâce à des réformes et investissements dans la grande et petite irrigation

Les efforts de mise en œuvre de l'Initiative 3N, notamment le domaine prioritaire de la maîtrise de l'eau pour les productions agro sylvo-pastorales et halieutiques, ont permis l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sectorielles, des programmes et investissements pour l'irrigation, ont permis d'accroître les superficies irriguées, les ouvrages de mobilisation d'eau et de contribuer à l'accroissement des cultures irriguées (céréales, légumineuses, fruits et légumes dans une moindre mesure). L'augmentation des cultures irriguées contribue à la diversification de l'offre alimentaire, laquelle est nécessaire à l'amélioration de l'état nutritionnel.

Les perspectives d'augmentation des capacités de financement de l'Agriculture

Les ressources minières et pétrolières constituent le 2^{ème} secteur le plus important de l'économie du Niger. Les ressources extractives offrent des nouvelles opportunités de financement des systèmes alimentaires notamment à travers une contribution plus importante des futurs revenus issues de l'exploitation des mines et du pétrole. Plusieurs communes sont bénéficiaires des redevances minières et pétrolières dans les zones de provenance des ressources extractives. Les ressources extractives peuvent ainsi contribuer aux investissements structurants favorables aux systèmes alimentaires et à l'appui aux petits producteurs pour le développement des chaînes de valeur prioritaires y compris l'accès aux marchés.

10 République du Niger/Ministère de la Population., « Politique Nationale de Population, 2019-2035 »; Piveteau Alicia, « Expansion démographique : un facteur aggravant des crises au Sahel ? »

11 République du Niger. Rapport de la mission de cadrage RVO sur l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles : Niger par Catalysta Consulting. Rapport commandité par The Netherlands Enterprise Agency, Aout 2019.

12 Agence de Développement Économique : <https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/niger/echanger-3>

III.2 Les défis

Le Niger a une longue histoire de crises alimentaires et nutritionnelles qui a amené le Gouvernement à mettre la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement agricole durable au cœur de ses efforts de développement. En dépit des efforts consentis par le Gouvernement et ses partenaires, le pays continue à faire face à des défis persistants¹³ :

- a. **La problématique sécuritaire au sahel est devenue un défi pour le développement des systèmes alimentaires.** À titre illustratif, dans les zones exposées (notamment Tillabéri, Diffa et Maradi), plusieurs espaces d'exploitation agropastorale sont abandonnés du fait de l'insécurité. De même, la fourniture des services d'accompagnement aux producteurs n'est plus effective. Par ailleurs, le cheptel est exposé aux risques de vol, ce qui entraîne une diminution de capacités de production dans le domaine de l'élevage.
- b. **L'agriculture est encore résolument tournée vers l'amélioration des commodités agricoles de base dites « stratégiques ».** L'analyse des problèmes dans le secteur agricole et la recherche de solutions ont été axées pendant longtemps sur le rendement des productions des aliments de base notamment les céréales sèches. Cette orientation a conduit à une faible diversification de la production alimentaire, avec une plus grande attention aux céréales et cultures de rente au détriment par exemple des fruits et légumes dont les disponibilités restent relativement faibles. La disponibilité en fruits et légumes par exemple est de 237 g/per capita et par jour¹⁴ pour un minimum de 400 g recommandé par l'OMS.
- c. **Les petits exploitants agricoles, l'essentiel de la force productive alimentaire, sont exposés à de nombreuses difficultés.** Il s'agit notamment du faible accès aux intrants (semences, engrais et pesticides) et équipements de qualité (faible mécanisation) et le faible accompagnement des acteurs ruraux pour l'accès aux innovations. En outre, les contraintes d'infrastructures routières et de stockage, la fluctuation des prix des denrées alimentaires, la faible capacité de transformations des aliments locaux par les petits exploitants ainsi que le pouvoir d'achat des ménages constituent autant des difficultés supplémentaires à surmonter. La fluctuation des prix affecte plus particulièrement les aliments tels que les fruits et légumes, les légumineuses et les produits animaux, sources de diversification de l'alimentation.
- d. **Les systèmes productifs alimentaires font face aux défis fonciers, de financement, de la pression démographique ainsi qu'aux effets du changement climatique.** L'accès au financement des acteurs des chaînes de valeurs agroalimentaires reste un défi du fait du coût élevé du crédit et l'insuffisance de garanties. Quant au défi foncier, il est lié à la pression démographique sur les espaces cultivables et à l'organisation de l'accès optimale à la terre. La politique foncière n'est pas encore adoptée. Toutefois quelques schémas d'aménagement fonciers sont adoptés mais dont la mise en œuvre opérationnelle n'est pas effective. Il en est de même pour les schémas d'aménagement du territoire. Les effets du changement climatique se traduisent par la dégradation des bases productives et l'amenuisement des aires de production agro-sylvo-pastorale et halieutique.

13 CIRAD/FAO/UE. Etude sur le système alimentaire du Niger. Soutenir le dialogue des parties prenantes par le biais de l'évaluation des systèmes alimentaires : cas du Niger. Note de synthèse provisoire, Juillet 2021.

14 Selon l'OMS, il faut une disponibilité moyenne de 400 g de fruits et légumes par personne et par jour pour assurer les transformations requises pour une alimentation saine (sûre et nutritive).

- e. L'approche de promotion des chaînes de valeur des produits agrosylvopastoraux et halieutiques est peu développée.** L'approche mise en œuvre jusqu'à présent tend à se focaliser sur le maillon de la production au détriment des autres segments de création de valeur ajoutée. Cela n'a pas permis au Niger d'assurer une transformation adéquate et progressive de son agriculture vers une couverture diversifiée plus importante des besoins alimentaires, une professionnalisation des acteurs et la création d'emplois décents pour les femmes et les jeunes en particulier. Les autres contraintes clés qui entravent l'essor de l'approche chaînes de valeur comprennent l'accès limité à l'énergie en général et verte en particulier, la faiblesse de la demande du fait du faible pouvoir d'achat des ménages, l'insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée et l'absence d'un véritable tissu industriel capable d'exercer un effet d'entraînement positif de l'économie.
- f. Une disparition progressive des méthodes traditionnelles de maintien et d'amélioration de la fertilité des sols, dont le contrat traditionnel de fumure organique entre agriculteurs et éleveurs,** entraîne une baisse drastique de la fertilité des sols et une distanciation de leurs liens sociaux.
- g. La faiblesse du système de protection sociale se caractérise par l'insuffisance des services sociaux aux groupes vulnérables.** La couverture en assurance universelle est faible et le cadre réglementaire insuffisant. La couverture de la sécurité sociale, estimée à seulement 3 % de la population, s'avère insuffisante chez les travailleurs du secteur formel et quasi inexistante dans le secteur informel et en milieu rural hormis des interventions ciblées des projets de filets sociaux. De manière globale, les systèmes de production sont vulnérables aux chocs en absence d'un mécanisme approprié de protection et de couverture de risques.
- h. Les inégalités de genre affectent la durabilité des systèmes alimentaires et constituent un déterminant important de la pauvreté au Niger.** Le taux d'occupation est de 80,1 % chez les hommes contre 36 % chez les femmes¹⁵. Environ, 71,8 % des femmes actives au Niger travaillent dans les chaînes de valeurs des produits liés à l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Cependant, leur faible accès à la terre et à l'irrigation, entre autres contraintes, entrave leur pleine participation au développement agricole.
- i. La qualité des données et des statistiques actuelles sur les systèmes alimentaires est faible et pose des problèmes de fiabilité dans de nombreux cas.** Les indicateurs des secteurs utilisés sont nombreux et plusieurs d'entre eux ne remplissent pas les critères de qualité pour un suivi régulier des progrès. Les capacités des personnes en charge de la collecte, du traitement et de l'analyse des données sont limitées et nécessitent d'être profondément développées ou renforcées. De nombreuses données sont annuellement collectées à travers des enquêtes sans être analysées en profondeur, alors que d'autres données importantes sont collectées de façon irrégulière, limitant ainsi le suivi des progrès.

15 INS. Emploi Chômage et Pauvreté au Niger – 2006, 52p. ReSAKSS. Égalité des Genres en Afrique rurale. Rapport annuel sur les tendances et perspectives. IFPRI, 2019.

<https://fr.search.yahoo.com/search?fr=mcafee&type=E211FR714G0&p=Egalit%C3%A9+des+genres%2C+IFPRI+2019>

IV. LES VOIES VERS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

Les systèmes alimentaires étant complexes avec des interactions multiples entre acteurs et secteurs, l'approche système est une opportunité pour établir les interconnexions entre les différentes composantes du système et pour répondre le mieux possible aux besoins nutritionnels. C'est pourquoi, la mise en œuvre de celle-ci se fera à travers différents mécanismes ou voies d'amélioration. Tout en poursuivant les objectifs économiques et de souveraineté alimentaire pour les produits de base de l'alimentation, le Niger va soutenir et intensifier la diversification des chaînes de valeur favorisant les régimes alimentaires sains, en veillant à la protection de l'environnement. Le Niger, à travers les concertations des acteurs multiples, a identifié sept (7) voies nationales prioritaires vers les systèmes alimentaires durables et sensibles à la nutrition à l'horizon 2030 :

IV.1 Améliorer la gouvernance et le financement des systèmes alimentaires

Les mécanismes de financement des systèmes alimentaires ont besoin d'un réel changement des pratiques et de paradigme budgétaires publics et des donateurs pour tendre vers des fonds communs sectoriels en plus du fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN). L'amélioration du financement public supposera le respect des engagements de Maputo¹⁶ et de Malabo¹⁷ du Niger en allouant annuellement 10 % du budget national au secteur agricole et en assurant une croissance annuelle de la production de 6 % à travers les chaînes de valeurs prioritaires ci-dessous définies pour la période allant de 2022 à 2030. La mobilisation de financement doit être renforcée par une approche d'accroissement des capacités d'absorption et de suivi systématique de l'efficacité dans l'allocation de ressources. Des réformes seront engagées dans les différents sous-secteurs visant une gestion basée sur la performance avec des résultats attendus clairs et des mécanismes de redevabilité établis. Ces réformes s'accompagneront du renforcement des capacités des unités de mise en œuvre décentralisées des secteurs productifs agro-sylvo-pastoral et halieutiques.

IV.2 Impulser des réformes administratives et législatives assorties d'actes facilitant leur opérationnalisation

L'adoption de la politique foncière et le schéma d'aménagement du territoire seront adoptés et mis en œuvre. Cela doit prendre en compte la coexistence de deux régimes fonciers (lois nationales et le système coutumier). De même, il y a lieu d'élargir **les transferts de compétences et ressources aux secteurs productifs alimentaires en faveur des collectivités**. La mise en œuvre de cette politique sera accélérée pour contribuer à

16 African Union. Maputo déclaration. <https://www.nepad.org/caadp/publication/au-2003-maputo-declaration-agriculture-and-food-security>. The Maputo Declaration on Agriculture and Food Security and the 10 percent national budget allocation to agriculture development.

17 Les sept (7) engagements de la déclaration de Malabo sont : (1) assurer un nouvel engagement envers les principes et les valeurs du processus du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ; (2) Renforcement du financement des investissements dans l'agriculture ; (3) Éradication de la faim (réduire à moins de 5 % la proportion de la population sous-alimentée) et réduire la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans à 10 % ou moins d'ici 2025 ; (4) Réduire de moitié la pauvreté grâce à l'agriculture d'ici 2025 ; (5) Stimuler le commerce intra-africain des produits de base et des services agricoles ; (6) Renforcer la résilience à la variabilité climatique ; (7) Renforcement de la responsabilité mutuelle sur les actions et les résultats.

l'autonomisation et l'amélioration du fonctionnement des systèmes alimentaires des régions et des collectivités territoriales.

IV.3 Promouvoir les chaînes de valeurs prioritaires des produits alimentaires à fort potentiel nutritionnel et commercial

La chaîne de valeur des fruits et légumes doit être développée avec un fort engagement politique et des financements et investissements prévisibles dans la durée, tout en privilégiant des circuits d'approvisionnement courts et en baissant les prix (plus de production, commercialisation et transformation locales que d'importation). Cela permettra d'éviter des pertes importantes liées à des moyens logistiques de transport inadéquats et la non maîtrise de la chaîne de froid. Le potentiel de production en fruits légumes de chaque région administrative sera étudié et progressivement mis en valeur pour sa maximisation à l'horizon 2030.

La chaîne de valeur des légumineuses notamment le niébé se développe avec un fort potentiel qui doit davantage être soutenu pour maximiser l'impact sur la nutrition et les revenus des petits exploitants. Il y a eu par le passé un engagement politique fort et des investissements en faveur de l'accroissement de la production et de la consommation du niébé, ce qui avait placé le Niger parmi les plus grands producteurs du niébé d'Afrique de l'Ouest après le Nigéria. **Un nouvel engagement politique fort va être exprimé à nouveau au plus haut niveau et traduit en actions concrètes sur toute la chaîne.** Les feuilles et pousses de niébé constituent par ailleurs une bonne alimentation animale¹⁸. Ainsi, le développement de cette chaîne de valeur pourrait aussi améliorer la productivité d'autres chaînes de valeur animales. Les interconnexions entre ces chaînes de valeur seront amplifiées. **Les efforts en cours de transformation du niébé et de son enrichissement en micronutriments** seront poursuivis au fur et de l'amélioration de la production. Les manifestations des changements climatiques exigent que les pratiques agricoles soient revues et adaptées à ces nouvelles conditions afin d'assurer une résilience des agriculteurs. Le niébé offre une très bonne opportunité pour s'adapter au raccourcissement de la saison pluvieuse et à la mauvaise répartition des pluies au Niger, car sa production requiert peu d'eau¹⁹.

La chaîne de valeur du poisson doit être renforcée et promue. Les efforts en matière de pêche artisanale, l'empoissonnement des mares et l'aquaculture doivent être renforcés pour soutenir et accélérer la croissance du secteur et répondre à des besoins alimentaires croissants. Outre les actions de production et de conservation du poisson, un effort sera mis sur la création **de nouveaux réseaux de distribution des poissons à l'intérieur du pays** et l'organisation des campagnes de communication prioritairement dans les régions à fort potentiel de production.

La chaîne de valeur de lait et produits dérivés : La productivité moyenne du bétail actuelle est très faible et la majeure partie du lait est destinée à l'autoconsommation²⁰. La transformation se situe plutôt dans les grandes villes. L'éloignement des zones de production, les coûts logistiques élevés et la saisonnalité de la production sont des freins à la

18 Kulkarni K. P., Tayade R., Asekova S., Song J. T., Shannon J. G. et Lee J-D. 2018. "Harnessing the Potential of Forage Legumes, Alfalfa, Soybean, and Cowpea for Sustainable Agriculture and Global Food Security", *Front. Plant Sci.* 9:1314.

19 Niger. http://www.coraf.org/documents/Amelioration_Niebe_Niger.pdf

20 USAID. 2019. Niger investment & partnership mapping. USAID Investment Support Programme. van Berkum, S., Dengerink J. et Ruben, R. 2018. The food systems approach sustainable solutions for a sufficient supply of healthy food. Wageningen Economic Research, Wageningen (Pays-Bas)

transformation de lait frais local. Le développement de la chaîne s'accéléra pour réduire la forte dépendance aux importations de lait et produits laitiers à travers l'appui à **la production de fourrage** et aux concentrés alimentaires du bétail pour la production de lait tout au long de l'année ainsi que l'organisation **des circuits de collecte et de transformation du lait va s'étendre à toutes les villes moyennes dans les régions pastorales et agro-pastorales**. Le développement croissant attendu de la chaîne de valeur du lait et ses dérivés offrirait une opportunité d'intensifier la production de lait frais local et de le mettre à disposition des transformateurs. Une grande partie des revenus dans la chaîne de valeur du lait revient aux femmes. Les femmes sont impliquées dans les marchés informels, participant souvent directement à la production, à la collecte, à la transformation et à la commercialisation du lait.

La chaîne de valeur de bétail / viande / cuir et peau (BVCP) demeure faible en termes de production, transformation et consommation malgré l'énorme potentiel en raison du bétail sur pied. Le développement de la chaîne de valeur bétail / viande / cuir et peau (BVCP) se fera à travers l'adoption de la loi foncière et l'amélioration de la production, la transformation (sur place) de la viande, de la valorisation des cuirs et peaux bruts et le développement des marchés du bétail, de la viande et des cuirs et peaux. Le développement de cette chaîne va créer de la valeur ajoutée au niveau local et se substituer aux exportations d'animaux vivants. L'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement sera recherchée pour atténuer l'empreinte de ces chaînes de valeur.

Les chaînes de valeur des céréales sèches, dont le mil et le sorgho sont la base de l'alimentation au Niger, constituent d'énormes opportunités pour les acteurs de la production à la consommation. Les bonnes performances du marché des céréales au Niger sont bien documentées. Elles se justifiaient en grande partie par leur animation et utilisation à la fois par les commerçants nigériens et nigérians avec des flux permanents même sur des grandes distances²¹. Les échanges transfrontaliers des céréales permettent au Niger et au Nigéria de faire valoir leurs avantages comparatifs, d'utiliser plus efficacement leurs ressources²². **Les efforts engagés depuis les indépendances seront maintenus et renforcés** en particulier dans la transformation, conservation et stockage. Certains acteurs proposent que l'État applique une exonération fiscale sur des équipements de production des aliments transformés, séchage et les emballages pour les rendre plus accessibles aux petites et moyennes unités de transformation des céréales sèches dans les régions de grande production des mils sorgho²³. **La valorisation à travers la transformation, la commercialisation et l'amélioration de la qualité nutritionnelle par la fortification** est en cours à petite échelle et sera davantage promue.

Accroître la contribution des produits forestiers non ligneux (PFNL) à la diversification alimentaire. Les PFNL ont fait l'objet d'élaboration de stratégie sectorielle et de Plan d'Action. Certains produits comme le moringa (feuilles de *Moringa oleifera*²⁴), la gomme arabique, la farine de *Anza* (Fruit de *Boscia Senegalensis*)²⁵ contribuent largement à améliorer le niveau de vie des producteurs soit par consommation directe, soit indirectement par les revenus générés par la vente.

21 HC3N/INS/Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Note d'orientation pour le développement de l'agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition. Rapport PNIN N°5, mars 2020.

22 Maty Ba Dao. 2010. Le rôle du Nigéria dans la sécurité alimentaire du Niger. Grain de sel, N°51, Juillet-Septembre 2010.

23 RECA. Valorisation des céréales locales au Niger. <https://www.iedafrique.org/Valorisation-des-cereales-locales-au-Niger-transformer-pour-moins-importer.html>

24 <https://fr.africanews.com/2016/11/29/la-culture-des-feuilles-de-moringa-l-or-vert-du-niger/>

25 *Hanza*. <http://saharasahel.org/content/focus-hanza-french>

IV.4. Renforcer la recherche et l'innovation pour des systèmes alimentaires durables

La recherche et l'innovation sur les systèmes alimentaires coûtent chères et sont sous-financées. **Des priorités seront définies et centrées sur des technologies innovantes pour les petits exploitants.** D'ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de recherche, formation et innovation pour l'agriculture sur le moyen et le long terme²⁶, le renforcement de la gouvernance de la recherche agricole, l'accroissement, la diversification et la résilience des systèmes de productions agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des petits exploitants seront considérés. Également, la transformation des produits agricoles et l'organisation des marchés, l'accès au capital productif et sa sécurisation seront explorés. Des alliances et collaborations avec des institutions sous régionales pour mutualiser les efforts seront établies. **Le financement public pérenne dans ce secteur va être prévisible pour percevoir ses dividendes.**

IV.5 Promouvoir et renforcer la vulgarisation et l'appui-conseil agricoles

La vulgarisation agricole progresse grâce à des réformes en cours comme le Système National de Conseil Agricole mis en œuvre par l'Agence de Promotion du Conseil Agricole (SNCA/APCA). Toutefois, la mise en œuvre de ces réformes va s'accélérer avec un encadrement institutionnel, des financements adéquats et des liens étroits avec la recherche et l'innovation. **Le résultat attendu est un ratio conseiller / producteurs plus ou moins acceptable en s'appuyant sur la diversité des dispositifs de terrain (publics, privés et profession Agricole) et leurs interconnexions.** Ces différents dispositifs sont souvent assez complémentaires en termes de démarches (transfert de technologie, échanges paysan-paysan, médiation, etc.) et de compétences mobilisées²⁷. S'appuyer sur cette diversité de dispositifs, en valorisant les avantages comparatifs des uns et des autres, permet ainsi de répondre aux besoins diversifiés des producteurs. L'utilisation combinée de technologies de l'information et de communication traditionnelles (radio, télévision) et de nouvelles TIC (téléphone mobile) permet de renouveler le modèle habituel de conseil technique basé sur la formation et des visites sur sites. Ceci améliorera l'accès à l'information en temps réel des producteurs et productrices.

IV.6 Soutenir le renforcement de la résilience et du relèvement

Les systèmes alimentaires dans les zones fragiles affectées de façon aiguë ou chronique par les chocs divers (sécuritaires, climatiques, sanitaires, économiques, acridiens...) doivent être régulièrement évalués et renforcés pour une meilleure résilience et relèvement des populations touchées. **L'assistance aux populations à travers l'approche Nexus-Urgence-Développement-Paix (UDP) sera privilégiée avec des mécanismes adaptatifs d'intervention incluant des mesures de protection sociale.** Les mesures de protection sociale adaptatives seront promues prioritairement dans les zones affectées par l'insécurité et diverses crises en **créant un registre unique des bénéficiaires des programmes de filets**

26 Niger. Stratégie de recherche, formation et innovation pour l'agriculture. <https://www.niameyetles2jours.com/l-economie/agro/1501-3348-le-niger-va-mettre-en-place-une-strategie-de-recherche-formation-et-innovation-pour-l-agriculture>

27 CHAPITRE 4 : Analyse des enjeux et recommandations pour la relance du conseil agricole en Afrique subsaharienne
74 |– Notes Techniques N°55 – Juillet 2019. <https://agritrop.cirad.fr/593485/1/55-notes-techniques%281%29.pdf>

sociaux. Depuis 2018, le Gouvernement a mis en œuvre les engagements d'Istanbul 2016 sur le Nexus UDP. Des instances de gouvernance du Nexus UDP ont été dotées d'un mandat officiel²⁸. Elles sont fonctionnelles au niveau national et le processus de régionalisation est en cours. La vision du Gouvernement est d'assurer une capacité de réponse coordonnée et efficace face aux besoins d'urgence lorsqu'ils émergent, tout en maintenant le cap des efforts pour un développement durable, inclusif et harmonieux sur l'ensemble du territoire national, gage de paix, de stabilité et de bien-être pour tous²⁹.

IV.7 Rendre disponible des données statistiques de qualité et renforcer les systèmes d'information et de suivi-évaluation sectoriels

Des stratégies d'analyse des données secondaires, à l'image du travail accompli par la Plateforme Nationale d'Information sur la Nutrition (PNIN) sont nécessaires pour valoriser les ressources de données existantes³⁰. La collecte des données de routine par les administrations publiques et leurs services déconcentrés étant irrégulière, le Gouvernement travaillera à mettre en place et améliorer, d'une part, les mécanismes de centralisation et de remontée de l'information du niveau déconcentré vers le niveau central, et d'autre part, du retour de l'information agrégée au niveau central vers les niveaux déconcentrés. Le renforcement des systèmes d'information et des mécanismes de suivi-évaluation dans les divers secteurs des systèmes alimentaires avec une communication fluide entre le niveau central et les niveaux déconcentrés est aussi nécessaire. **Une liste d'indicateurs de suivi des performances des systèmes alimentaires sera définie** et leur collecte régulière sera assurée à travers les enquêtes nationales régulières et les sources administratives sectorielles.

28 République du Niger. Cabinet du Premier Ministre. Arrêté numéro 0094/PM du 29 juin 2018 portant création, attributions, Composition et fonctionnement du Comité Tripartite de Haut Niveau sur le Nexus Urgence- Développement (CTHN). Arrêté numéro 0154/PM du 11 Octobre 2018 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité Technique Tripartite sur le Nexus Urgence-Développement (CTTNUD).

29 République du Niger. Note sur le développement d'une approche Nexus HDP (humanitaire-développement et Paix), Niamey, mars 2020.

30 PNIN Niger. Portail web. <https://pnin-niger.org/pnin-doc/web/interne/public/recherche>

V. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES POUR DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES, RESILIENTS, ÉQUITABLES, PROTECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBLES À LA NUTRITION AU NIGER

V.1 Engagements du Gouvernement

En vue d'améliorer la gouvernance globale des systèmes alimentaires, de la production à la consommation, le Gouvernement du Niger s'engage à :

- a. **Accompagner le renforcement des capacités des collectivités en termes de pilotage et d'appuis-conseils aux acteurs et producteurs locaux.** Cela se traduira notamment par les efforts d'accélération des transferts de ressources et des compétences, en particulier dans le domaine de développement des systèmes alimentaires durables. Le Gouvernement poursuivra aussi la mise à une plus grande échelle de la plateforme des services intégrés dite « Maison du Paysan » et promouvra la multisectorialité à travers la planification et la mise en œuvre conjointe des interventions entre les collectivités locales, les services techniques déconcentrés, les organisations paysannes, les institutions de microfinances, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers ;
- b. **Améliorer le climat des affaires en lien avec le développement des chaînes de valeur du secteur agropastoral.** Le gouvernement procédera à l'identification des contraintes au développement de la chaîne de valeur dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutique. De manière participative, il élaborera et mettra progressivement en œuvre un plan de réformes pour lever les différentes contraintes. A priori, un accent particulier sera mis sur l'agro-business, les normes de qualité et la couverture des risques agricoles. Les réformes du climat des affaires seront accompagnées par les investissements dans la mobilisation de l'eau, la protection des bases productives, l'accès à l'énergie en particulier verte, la recherche et l'innovation ainsi que le désenclavement des zones de production ;
- c. **Impulser et accompagner l'essor des petites et moyennes entreprises agro-alimentaires (PME).** Cela comprendra la facilitation de l'acquisition des équipements pour la transformation, le séchage et l'emballage des aliments, d'intrants nutritionnels, les produits alimentaires destinés à l'enrichissement des aliments, notamment les farines, ainsi que les produits de laboratoire pour les analyses de la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments. Un cadre législatif incitatif, encadrant l'entrepreneuriat agricole pour la sortie progressive de l'économie informelle, sera aussi mis en place en donnant la priorité aux femmes, aux jeunes et aux petits producteurs. En outre, s'assurer que le petit producteur reçoit un prix rémunérateur qui, au-delà de couvrir ses coûts de production, lui permet d'avoir un pouvoir d'achat convenable pour s'approvisionner en denrées alimentaires non produites sur son exploitation et subvenir ainsi aux besoins de sa famille ;
- d. **Accélérer le processus d'opérationnalisation de l'approche Nexus Urgence-Développement-Paix.** Une attention particulière sera accordée aux zones fragiles et/ou affectées par l'insécurité et d'autres chocs aiguës ou chroniques. Un des objectifs étant de renforcer la résilience et le relèvement des populations affectées.

- e. **Vulgariser davantage le FISAN et sensibiliser les acteurs ruraux et autres acteurs des systèmes alimentaires sur les facilités du FISAN.** L'emphase sera mise sur la Facilité 1 pour les appuis financiers aux petits exploitants et la Facilité 3 pour leurs permettre de bénéficier des divers appuis-conseils incluant l'encadrement technique et l'accès aux innovations agricoles ;
- f. **Assurer l'implication des organisations des producteurs** agro sylvopastoraux et halieutiques dans les processus de formulation et de mise en œuvre des politiques par l'organisation des concertations en leur sein. Le renforcement de leur organisation aux niveaux décentralisés et leurs capacités dans la planification stratégique du développement rural sera progressivement assuré pour maximiser leur potentiel ;
- g. **Développer des synergies, une cohérence et une bonne coordination entre les initiatives de développement dans le secteur agro-alimentaire et les finances publiques** au travers d'un processus qui se veut le plus inclusif possible, en étroite collaboration avec les parties prenantes dont notamment les ministères sectoriels et les PTFs. En effet, il est important que les programmes et projets prioritaires du Gouvernement aient un accès facile aux financements de l'État, en prévoyant des lignes budgétaires ou des facilités dans les fonds existants mises à disposition des parties prenantes à temps et bien documenté dans la Loi des finances. Ceci permettrait par exemple au secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de disposer de moyens financiers idoines au moment opportun pour constituer les stocks alimentaires de sécurité en quantité suffisante et pour faire face aux besoins des populations vulnérables durant la période de soudure.

En matière de financement, le Gouvernement s'engage à :

- h. **Travailler étroitement avec les administrations régionales et les collectivités territoriales et les partenaires** pour davantage **d'investissements structurants en faveur du développement agricole et rural durables.** L'aménagement des routes et pistes rurales, la construction d'infrastructures de marchés ruraux et péri-urbains, la mise en place et le renforcement des services de proximité dans les communes tels que la **plateforme des services intégrés dite « Maison du Paysan »** sont entre autres des actions urgentes à mettre en place à une plus grande échelle pour améliorer les approvisionnements alimentaires diversifiés dans les régions administratives qui sont au cœur du système alimentaire nigérien ;
- i. **Faciliter la connaissance et l'accès aux financements innovants pour le secteur privé et les organisations des producteurs afin** d'améliorer le niveau des investissements (Fonds Régional de Développement Agricole, Fonds de finance inclusive, Fonds vert climat et d'autres appels à proposition). L'identification des goulots d'étranglement à l'accès à ces ressources seront identifiés et des mesures correctrices seront prises ;
- j. **Travailler avec les PTFs pour des réformes et un alignement en faveur de la mise en place d'un fonds commun du Gouvernement et des donateurs** pour l'agriculture et le développement rural. Ce futur fonds permettra de renforcer les capacités fonctionnelles et opérationnelles du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) ;
- k. **Augmenter les moyens financiers alloués aux institutions comme le FISAN** et la coordination avec d'autres instruments financiers existants et améliorer la vulgarisation auprès des représentants du secteur privé et des organisations paysannes. **Cela permettra aux producteurs** de bénéficier de divers appuis-conseils incluant

l'encadrement technique, **l'accès aux innovations agro-sylvo-pastorales** et la **transition agroécologique** ;

- i. Renforcer la capacité et le financement de la recherche et l'innovation** sur chacune des principales fonctions des systèmes alimentaires (Production, stockage, transformation, marketing, commercialisation et promotion de la consommation). Une réforme et des mécanismes pour permettre aux universités publiques et privées, ainsi qu'aux organisations de recherche, les laboratoires, de bénéficier de la Facilité 3 du FISAN seront mis en place. Les subventions en investissements de l'État dans les universités publiques et les institutions de recherche, l'innovation et la vulgarisation des produits issus de la recherche **seront relevées à hauteur de 1 % du PIB nominal à partir de 2022 (jusqu'à 2030)** ;

En matière d'appui aux chaînes de valeurs pour des systèmes alimentaires diversifiés et sains, le Gouvernement s'engage à :

- m. Soutenir les chaînes de valeurs prioritaires ayant une valeur ajoutée importante en termes de nutrition** en plus des chaînes de valeur à fort potentiel commercial / économique déjà identifiées et promues. En particulier, le Gouvernement développera et fera la promotion des chaînes de valeurs des fruits et légumes, légumineuses, lait et produits dérivés, poissons et céréales sèches en raison de leur fort potentiel à améliorer la nutrition et l'autonomisation économique des femmes. Une attention particulière sera également accordée aux espèces endogènes du Sahel ayant un fort potentiel nutritionnel et économique, telles que la gomme arabique, moringa (*Moringa Oleifera*) et Anza (*fruit de Boscia Senegalensis*). La gestion post-récolte/production (stockage, transformation, marketing, commercialisation et promotion de la consommation) sera particulièrement ciblée. Le gouvernement va se rassurer que des moyens tant financiers que matériels seront alloués à ces différents segments / maillons qui sont par ailleurs plus dominés par les femmes. Également, le Gouvernement va s'assurer que chaque maillon de la chaîne de valeur reçoive un appui public correspondant à ses propres besoins spécifiques, identifiés et diagnostiqués en amont, tout en assurant la cohérence de l'ensemble de la chaîne ;
- n. Assurer une transition vers l'agroécologie afin de mieux faire face au changement climatique et à la désertification.** Il s'agit d'aller vers des chaînes de valeur plus propres et respectueuses de l'environnement, tout en privilégiant les sources d'énergie propres et renouvelables, une utilisation plus intelligente des ressources hydriques, et l'emploi des engrais organiques et des bio-pesticides ;
- o. Créer et développer de nouveaux centres de collecte, de conditionnement et de transformation de lait local frais** dans toutes les villes moyennes du Niger en s'inspirant des bonnes pratiques expérimentées dans la région de Niamey afin de réduire les importations de lait. Le Gouvernement va soutenir la production du lait tout au long de l'année à travers des actions comme la production de fourrages et aliments de bétail ;
- p. Stimuler la demande en légumineuses, fruits et légumes et renforcer l'offre pour satisfaire cette demande** à travers un effort d'augmentation de la production, de subvention et négociation avec des pays frontaliers pour des importations à moindres coûts. L'amélioration des techniques de conservation et transformation agro-industrielle des fruits et légumes locaux en saison d'abondance est aussi une voie de travail que le Gouvernement va explorer. Le Gouvernement prendra **les mesures idoines pour que 50% des arbres plantés lors de la journée nationale de l'arbre célébré le 03 août de chaque année, soient des arbres fruitiers ou nourriciers et ce dès l'édition de 2022** ;

- q. **Stimuler la consommation des produits locaux diversifiés par l'éducation nutritionnelle** et créer une prise de conscience citoyenne pour accroître la demande des régimes alimentaires sains (sûrs et diversifiés). Cela se fera à travers le développement et la promotion des outils dédiés, tels que les cartes de disponibilité saisonnières des aliments, les recommandations alimentaires nationales (RAN), un guide alimentaire pour le Niger (GAN) et une table de composition des aliments (TCAN).
- r. **Mettre en place des mécanismes simples de renseignement et de suivi des indicateurs de progrès des systèmes alimentaires fournissant une alimentation saine.** Ainsi, la diversité alimentaire minimale chez la femme en âge de procréer (MDD-W), la diversité alimentaire minimale chez l'enfant de 6 à 23 mois (MDD), la sous-alimentation chronique (en pourcentage de la population et nombre de personnes affectées), la part (%) de l'énergie provenant des aliments non céréaliers et l'expérience ressentie de l'insécurité alimentaire évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue ou aiguë (FIES) seront les indicateurs à collecter pour le suivi annuel du fonctionnement des systèmes alimentaires.

V.2 Engagement des Partenaires Techniques et Financiers

Les Partenaires Techniques et Financiers s'engagent à :

- a. **Soutenir le gouvernement à poursuivre le dialogue et la coordination entre les parties prenantes après le sommet sur les systèmes alimentaires** et à transformer la façon dont les programmes et projets sont planifiés, financés et mis en œuvre. Les systèmes alimentaires doivent fonctionner en abandonnant les approches fragmentées pour le bien-être et la prospérité de tous les nigériens ;
- b. **Assurer l'alignement aux politiques et programmes du Gouvernement** dans la perspective d'agir rapidement pour des résultats concrets et rapides. Cet alignement aux politiques doit s'accompagner de l'acceptation du financement du fonds commun du gouvernement et des donateurs pour l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) ;
- c. **Soutenir la mise en œuvre des engagements du gouvernement** dans les domaines de la gouvernance, du financement, la transformation des chaînes de valeur prioritairement identifiées et la mise en œuvre de la feuille de route sur les transformations des systèmes alimentaires incorporée aux plans d'actions de l'I3N 2021-2025 et 2026-2030 ;
- d. **Mettre en place des mesures d'accompagnement en matière de plaidoyer et de renforcement des capacités** des organisations paysannes, de la microfinance, de la société civile et du secteur privé agricole et des systèmes alimentaires ;
- e. **Soutenir le gouvernement dans le choix des coalitions et accéder à de nouvelles sources de financement** qui se mettent en place aux niveaux national et régional et mondial pour accompagner la transformation des systèmes alimentaires conformément aux voies alimentaires prioritaires comme par exemple la coalition faim zéro ;
- f. **Soutenir l'implantation des innovations technologiques** sur les approches-agro-écologiques, les pertes post-récoltes, l'irrigation solaire, et en matière d'accès des petits exploitants aux crédits et leur garantie par des mesures de protection sociale et l'assurance agricole par exemple ;

- g. **Soutenir le gouvernement dans la gestion adéquate des systèmes alimentaires dans les zones de conflits** et celles abritant les populations des réfugiées et déplacées internes ;
- h. **Soutenir par le plaidoyer l'équilibre des pouvoirs** et le partage des responsabilités entre les différents acteurs des systèmes alimentaires.

V.3 Engagements du secteur privé

Le secteur privé agro-alimentaire sous le leadership du gouvernement s'engage à

- a. **Soutenir les innovations technologiques** d'amélioration de la couverture de la population en aliments transformés sains (sûrs et diversifiés) ;
- b. **Soutenir l'accès au marché aux petits exploitants** et contribuer à leur protection ;
- c. **Contribuer à la traçabilité des produits alimentaires** transformés et leurs matières premières ;
- d. **Soutenir le développement des chaînes de valeur** prioritaires et à fort potentiel commercial ;
- e. **Développer des solutions innovantes** d'accès à l'énergie verte dans les zones rurales ;
- f. **Développer des mécanismes innovants de financement** du développement des chaînes de valeur prioritaires ;
- g. **Assurer le développement de la chaîne de froid** et de transports adéquats des aliments frais adaptés aux contextes rural et péri-urbain nigériens ;
- h. **Développer l'agrobusiness** dans la transparence et la protection de l'environnement ;

V.4 Engagement des organisations paysannes et des producteurs

Les organisations paysannes et les producteurs sous le leadership du gouvernement s'engagent à :

- a. **Participer à la définition et à la mise en œuvre** des politiques agrosylvopastorales et halieutiques et des priorités en matière de transformation du monde rural ;
- b. **Participer à l'effort de transformation des systèmes alimentaires pour une alimentation saine** tout en protégeant les ressources naturelles et en restant flexibles et ouverts à l'adoption de nouvelles technologies d'accroissement de la productivité agricole et de vulgarisation agricole ;
- c. **Capitaliser et mettre à la disposition des institutions publiques les connaissances et innovations paysannes** pour leur prise en compte dans les programmes de formation et de recherche ;
- d. **Participer à l'effort de préservation de la biodiversité dans les écosystèmes locaux** et de la gestion et reconstruction des contrats sociaux comme le contrat de fumure agricole et autres échanges entre éleveurs et agriculteurs ;
- e. **S'engager dans la création des espaces de dialogues locaux** pour protéger les systèmes de production, de transformation, de commercialisation et de consommation des produits locaux ;

- f. **Soutenir l'intégration des femmes et des jeunes** dans les activités des organisations paysannes pour influencer positivement le fonctionnement des systèmes alimentaires locaux.

